

UNE SOLUTION INNOVANTE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Vous avez de la difficulté à recruter des travailleurs forestiers qualifiés? Vous souhaitez rehausser les compétences d'un de vos employés pour qu'il puisse occuper une autre fonction au sein de votre entreprise? Les programmes de formation de courte durée (COUD) ont été développés pour vous! Faites-vous connaître auprès de la relève et recrutez de la main-d'œuvre qualifiée!

PAR CLAUDY-ANN MORENCY, CHARGÉE DE PROJET ET DES COMMUNICATIONS, FORÊTCOMPÉTENCES

MISSION DE FORÊTCOMPÉTENCES

Mettre en œuvre des stratégies innovantes pour soutenir le développement de la main-d'œuvre forestière, telle est la mission de ForêtCompétences, votre comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier.

Face à la pénurie de main-d'œuvre, différentes formules ont été mises de l'avant ces dernières années. Entre autres, le Programme de formation de courte durée (COUD), une initiative de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), en est un qui connaît une réussite et qui prend de l'ampleur dans le secteur.

Puisque les formations sont financées à 100 % (selon certains critères) et qu'elles incluent le remboursement d'une grande partie du salaire des élèves aux entreprises participantes, elles engendrent une attraction aux programmes ciblés et augmentent par le fait même les inscriptions aux centres de formation participants.

UNIR SES FORCES PAR LA COLLABORATION

Le programme COUD est une adaptation d'un programme de formation de courte durée (DEP ou AEP) selon la formule de l'alternance travailétude (ATE), pour lequel 30 à 40 % des heures sont réalisées sous forme de stage en entreprise.

Les élèves sont embauchés par les entreprises participantes dès le premier jour de leur formation et sont donc à la fois élèves et employés de l'entreprise, rémunérés par celle-ci durant toute la durée de leurs études. L'implication des entreprises dans l'intégration et la formation de leur travailleur est sans aucun doute primordiale à la réussite du programme de même qu'à la rétention de ce dernier.

Visant à répondre aux besoins des entreprises en main-d'œuvre et à rehausser les compétences des travailleurs, la collaboration des établissements d'enseignement est tout aussi importante. Une mise à jour ainsi qu'une adaptation du programme de formation ciblé sont effectuées par l'équipe du centre de formation, selon les besoins du marché du travail.

ADAPTATION DE QUATRE PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORESTERIE

Ce sont pas moins de 21 participants, 14 diplômés et 13 entreprises forestières qui ont pu profiter des deux premiers projets COUD développés en Aménagement de la forêt ayant eu lieu dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. De plus, un projet est en cours de réalisation auprès de dix autres participants et cinq entreprises forestières en Abitibi-Témiscamingue et une autre cohorte débutera l'automne prochain dans la région de l'Estrie.

Face au succès de cette formule, trois projets supplémentaires ont été développés pour d'autres formations, soit pour le DEP en Travail sylvicole, l'AEP en Mesurage et gestion des bois récoltés ainsi que l'AEP en Cuisine de restauration rapide adaptée aux camps forestiers.

LE PROGRAMME COUD, UNE FORMULE GAGNANTE POUR TOUT LE MONDE!

En plus de la prise en charge de la totalité des frais de formation, le programme COUD procure de nombreux avantages pour chacun de ses acteurs. En voici quelques-uns:

POUR LES ÉLÈVES

- Rémunération pour étudier;
- Formule permettant de plonger rapidement dans le concret et de valider un choix de carrière;
- Amélioration de la persévérance scolaire;
- Contact privilégié avec les employeurs du milieu et un emploi.

POUR LES ENTREPRISES

- Proximité avec le centre de formation de leur région;
- Contact privilégié avec la relève;
- Accès à une main-d'œuvre qualifiée;
- Intégration du participant dans l'entreprise dès le jour 1 de la formation;
- Implication dans la formation de votre travailleur, aux couleurs de votre entreprise;
- Remboursement d'une grande partie du salaire du participant;
- Amélioration de la qualité des travaux effectués.

POUR LES CENTRES DE FORMATION SCOLAIRE

- Contact privilégié avec les entreprises de la région;
- Proximité avec la réalité des entreprises de leur région;
- Augmentation des inscriptions aux programmes d'études ciblés.



POUR LES INTÉRESSÉS

Trois options s'offrent aux entreprises forestières désirant participer au projet comme employeur : faire participer un travailleur déjà à leur emploi, être jumelé à un employé-élève s'étant déjà inscrit au programme de formation ou, idéalement, procéder à l'embauche d'un nouvel employé à inscrire comme élève par la suite.

Au mois d'août 2024, débutera un DEP en Aménagement de la forêt en formule COUD dans la région de l'Estrie. Bonne nouvelle, il est encore temps pour les entreprises forestières de s'inscrire! Pour en savoir plus ou pour signaler votre intérêt à y participer, contactez Claudy-Ann Morency par courriel au claudyann.morency@foretcompetences.ca.

EN SAVOIR PLUS

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à notre infolettre pour ne plus rien manquer!

